

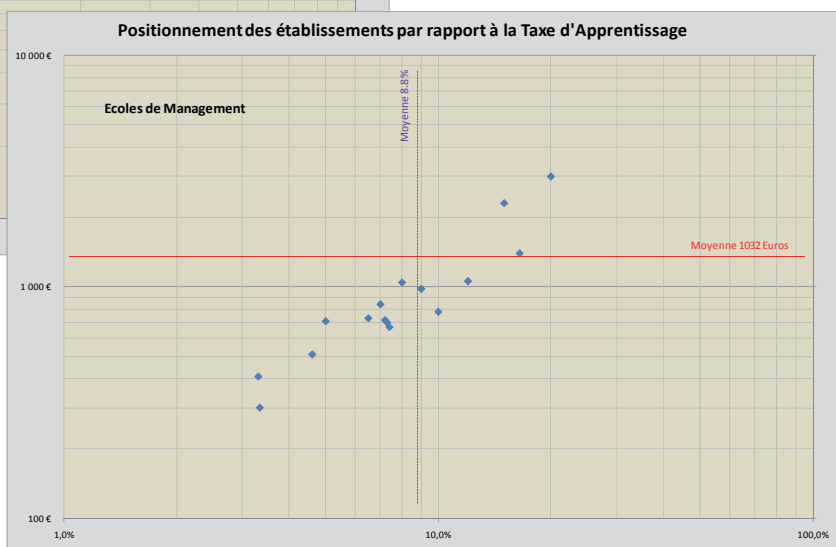
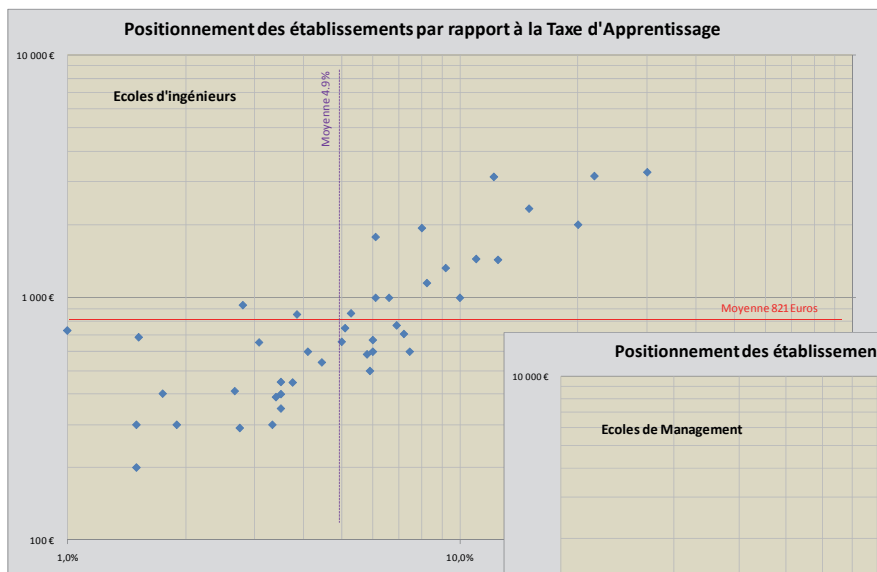
La taxe d'apprentissage : une contribution indispensable au financement des grandes écoles

Dans une recherche permanente de l'excellence et face aux exigences des différents référentiels nationaux et internationaux, le besoin de financement croît d'année en année.

Les grandes écoles utilisent quatre sources principales de financement :

- **Les subventions de l'État et de collectivités territoriales**
- **Les droits de scolarité**
- **La taxe d'apprentissage**
- **Des ressources propres issues du *fundraising*, de prestations facturées...**

Suivant les statuts des établissements (publics, consulaires, associatifs), la part de ces composantes est variable mais partout la taxe d'apprentissage est un élément essentiel qui peut représenter jusqu'à 40 % des fonds libres pour une école interne aux universités.



En euros constants la collecte de taxe d'apprentissage par étudiant a été divisée par un facteur trois dans les écoles associatives de la FESIC.

